Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac ST2S, veuillez visiter :
bacst2s.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

ÉPREUVE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2024

Durée : 3 heures Coefficient : 16

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document n'est autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 8 pages numérotées de 1/8 à 8/8.

BARÈME

Partie 1 : ……6 points

Partie 2 : …… 14 points

PARTIE 1 : MOBILISATION DES CONNAISSANCES

Question : Expliquer l'intérêt de la démocratie sanitaire dans l'élaboration d'une politique de santé.

PARTIE 2 : DÉVELOPPEMENT S'APPUYANT SUR UN DOSSIER DOCUMENTAIRE

LES DÉSERTS MEDICAUX

Un désert médical désigne une zone géographique dans laquelle il est très difficile, voire impossible, de se faire soigner par un professionnel de santé en raison de l'absence de médecins à proximité. Cette situation traduit une inégalité territoriale dans l'accès aux soins et peut s'avérer dangereuse pour la santé des populations locales.

Vie publique, 9 septembre 2022.
Qu'est-ce qu'un désert médical et comment les pouvoirs publics y répondent-ils ?
Disponible sur www.vie-publique.fr, (consulté le 27 septembre 2023).

QUESTION 1 : (7 points) **Justifier que la pénurie de médecins sur un territoire provoque une inégalité d'accès aux soins.**

QUESTION 2 : (7 points) **Montrer comment le système de santé lutte contre les déserts médicaux.**

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Accès aux soins : rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux

Annexe 1A : Les déserts médicaux, une inégalité territoriale

Vie Publique, 14 avril 2022. *Accès aux soins : rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux* [en ligne].
Disponible sur www.vie-publique.fr (consulté le 31 mars 2023).

Annexe 1B : Les facteurs « environnementaux » concernant les déserts médicaux

Vie Publique, 1er mars 2016. *Les facteurs environnementaux » et individuels du renoncement aux soins* [en ligne].
Disponible sur www.vie-publique.fr (consulté le 31 mars 2023).

ANNEXE 2 : Pénurie de médecins et pléthore de problèmes,

France Alzheimer, 13 février 2023. *Pénurie de médecins et pléthore de problèmes* [en ligne].
Disponible sur www.francealzheimer.org (consulté le 2 avril 2023).

ANNEXE 3 : Lutte contre les déserts médicaux, avec le centre de santé Adour-Madiran
(Départements des Hautes Pyrénées et Pyrénées Atlantique)

Agence nationale de la cohésion des territoires, 8 mars 2023.
Lutte contre les déserts médicaux, avec le centre de santé Adour-Madiran [en ligne].
Disponible sur www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr (consulté le 2 avril 2023).

ANNEXE 4 : La téléconsultation, pour l'accès de tous à tous les soins à distance

Ministère de la Santé et de la Prévention, 4 mai 2022.
La téléconsultation [en ligne].
Disponible sur www.sante.gouv.fr (consulté le 10 mai 2023).

ANNEXE 5 : Ma santé 2022, une politique publique contre les déserts médicaux

Ministère des Solidarités et de la Santé, 13 octobre 2017.
Renforcer l'accès territorial aux soins [en ligne].
Disponible sur www.sante.gouv.fr (consulté le 10 mai 2023).

ANNEXE 1
Accès aux soins : rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux

Annexe 1A - Les déserts médicaux, une inégalité territoriale

Les inégalités territoriales d'accès aux soins ne cessent de se creuser. Une partie croissante de la population peine à organiser son parcours de soins. Beaucoup y renoncent, se heurtent à de longs délais d'attente ou n'ont pas de médecin traitant. De nouvelles mesures s'imposent pour atténuer ces fractures médicales.
30,2 % de la population française vit dans un désert médical (62,4 % en Île-de-France).
C'est ce que relève notamment un rapport sénatorial remis le 29 mars 2022 qui souligne la nécessité de rétablir rapidement l'équité territoriale en matière d'accès aux soins. Face à cette situation, le rapport expose une stratégie pour y parvenir. La désertification médicale progresse.

Selon les chiffres du rapport :
- 1,6 million de personnes renoncent chaque année à des soins ;
- 11 % des 17 ans et plus n'ont pas de médecin traitant ;
- les délais d'attente avant un rendez-vous s'allongent (jusqu'à 6 mois pour une consultation d'ophtalmologie), retardant la prise en charge ;
- 45 % des généralistes sont en situation de *burn out* ;
- le nombre de généralistes a reculé de 1 % par an entre 2017 et 2021. Si rien n'est fait, il continuera à baisser jusqu'en 2024 et la densité médicale ne retrouvera son niveau actuel qu'en 2033**.** […]

Quelles solutions ?
D'après le rapport, il faut libérer du temps médical et, dans ce but :
- décharger le médecin de la gestion administrative en recrutant des assistants médicaux ;
- augmenter le nombre de gestes médicaux réalisables par d'autres professionnels de santé […]
- soutenir le déploiement de la télémédecine en garantissant le remboursement des téléconsultations pour les résidents des zones sous-denses.

Afin de favoriser l'exercice médical en zone sous-dense, le rapport préconise :
- d'agir sur l'installation des médecins en créant un Conseil national d'orientation de l'accès territorial aux soins et en conditionnant l'installation en zone sous-dotée à la cessation d'activité d'un praticien de la même spécialité ;
- d'inciter les collectivités locales à instaurer des guichets uniques facilitant l'installation des professionnels de santé ; […]
- de renforcer les incitations à exercer en zone sous-dense et d'accompagner le regroupement de médecins et l'exercice sur plusieurs sites.

Enfin, il est nécessaire de former davantage de professionnels et de veiller à leur bonne répartition territoriale […] en accroissant les capacités de formation des établissements, d'autant plus que la levée du numerus clausus[1] augmente le nombre d'étudiants en médecine […].

Vie Publique, 14 avril 2022.
Accès aux soins : rétablir l'équité territoriale face aux déserts médicaux [en ligne].
Disponible sur www.vie-publique.fr (consulté le 31 mars 2023).

[1] Selon l'INSEE, dans le domaine de la santé, le numerus clausus désigne un nombre fixe d'étudiants admis dans certains cursus chaque année.

Annexe 1B - Les facteurs « environnementaux » concernant les déserts médicaux

[…] Les territoires qui sont le moins bien dotés en professionnels de santé ou en infrastructures de soins sont ceux qui ont une moindre consommation médicale. Cela se traduit pour les populations par des temps et des coûts de déplacement plus importants, mais également par des temps d'attente plus longs avant de pouvoir consulter ou d'accéder à un équipement (IRM, scanner, par exemple). Ces facteurs sont propices aux renoncements. Il existe par ailleurs une corrélation entre faible densité médicale et renoncement des personnes les plus précaires pour lesquelles le coût des transports et les délais d'attente sont plus souvent synonymes de non-recours aux soins que pour les personnes financièrement plus favorisées. […]

Vie Publique, 1er mars 2016.
Les facteurs « environnementaux » et individuels du renoncement aux soins [en ligne].
Disponible sur www.vie-publique.fr (consulté le 31 mars 2023).

ANNEXE 2

Pénurie de médecins et pléthore[2] de problèmes

Aucune région, qu'elle soit rurale ou urbaine, n'est épargnée par la problématique des déserts médicaux. L'Île-de-France est d'ailleurs devenue le premier désert médical de France. Les conséquences peuvent être dramatiques pour les personnes malades et leurs aidants, et la situation ne va pas s'améliorer dans l'immédiat. La problématique de la pénurie de médecins, qu'ils soient généralistes ou spécialisés, n'épargne personne. Elle concerne tous les Français, tant en zone rurale qu'en zone urbaine, tant en métropole que dans l'outre-mer. La situation est telle que des médecins à la retraite reprennent du service, et le stéthoscope. Quelques chiffres de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) illustrent cette problématique, dont ceux relatifs à la densité de médecins généralistes sur le territoire français, qui a chuté entre 2012 et 2021. Elle est passée de 153 pour 100 000 habitants en 2012 à 140 en 2021. Les régions Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les mieux loties. Tout en bas du classement, on retrouve la région Centre Val de Loire, avec 107 généralistes pour 100 000 habitants.

Conséquence : les délais d'attente pour obtenir un rendez-vous peuvent être longs, très longs. Il est de six jours en moyenne sur le territoire français pour un médecin généraliste, selon une enquête de 2018 de la Drees. Il faut compter 50 jours pour un cardiologue, 80 jours pour un ophtalmologue, 21 jours pour un radiologue, 28 jours pour un chirurgien-dentiste…

Selon un rapport sénatorial de mars 2022, reprenant des données actualisées en octobre 2021, 30,2 % de la population française vit dans un désert médical. […] Ce terme renvoie à une double dimension : une dimension spatiale, liée à la densité de professionnels de santé sur un territoire, et une dimension temporelle, liée au nombre de patients par médecin. […] Pas mieux en zone rurale.

[2] Pléthore signifie l'abondance excessive de choses.

ANNEXE 2 (suite)

Danielle Duron, présidente de France Alzheimer Creuse, un département très rural, dresse un constat similaire. « Mon département compte seulement 117 000 habitants et nous avons à peu près 90 médecins généralistes libéraux sur l'ensemble du département, pour ne parler que d'eux.

Leur moyenne d'âge est élevée : 54 ans. Quelques jeunes viennent de s'installer mais ils sont déjà débordés. Une jeune médecin généraliste que je connais m'a dit qu'elle avait déjà 1 800 patients. Vous vous rendez compte ? Comment voulez-vous qu'elle suive correctement ses patients ? Ce n'est pas possible. »

Danielle Duron sait très bien de quoi elle parle puisqu'elle a travaillé dans le secteur de la santé pendant 43 ans, en tant qu'infirmière libérale. « J'ai travaillé dans d'excellentes conditions, avec des médecins disponibles. Mais ça s'est fortement dégradé ces dernières années. Depuis que je suis retraitée, c'est bien plus compliqué. On ne peut plus avoir un médecin un vendredi à 19 h, il faut forcément passer par les urgences, même si ce n'est pas urgent. […] »

Pour Danielle Duron, les conséquences de la pénurie de médecins, généralistes et spécialistes, sont importantes pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée et leurs aidants. […] Il y a bien des neurologues du département voisin de la Corrèze qui viennent à Aubusson, dans la Creuse. Ça limite les déplacements mais ces neurologues ne sont pas disponibles tout le temps. Tout cela peut avoir des conséquences importantes et dramatiques. Les personnes malades et les aidants finissent par se replier sur eux-mêmes et ne plus aller chez le médecin. »

Cette problématique de pénurie de médecins va s'aggraver, mettant encore plus sous tension l'équilibre offre-demande. L'offre diminuera puisque le nombre de médecins décroîtra dans les prochaines années, alors que la demande augmentera à cause de la hausse et du vieillissement de la population française, et donc des besoins en santé. Conscients du problème, les pouvoirs publics n'ont réagi que tardivement. Ils ont développé un plan dénommé « Ma santé », visant notamment à lutter contre les déserts médicaux. […] La mesure la plus efficace a été le relèvement du numerus clausus, à partir de la rentrée académique 2020-2021. Mais elle ne produira ses effets que dans dix ans, en raison de la durée des études de médecine. La densité médicale ne devrait retrouver son niveau actuel qu'en 2033, selon un rapport sénatorial remis le 29 mars 2022. […]

France Alzheimer, 13 février 2023
Pénurie de médecins et pléthore de problèmes [en ligne]
Disponible www.francealzheimer.org (consulté le 2 avril 2023).

ANNEXE 3
Lutte contre les déserts médicaux, avec le centre de santé Adour-Madiran (Départements des Hautes Pyrénées et Pyrénées Atlantique)

Le contexte :
Depuis plus de dix ans, la Communauté de communes Adour Madiran (CCAM) – située à mi-chemin entre océan et montagne – subit une désertification médicale avec plusieurs départs consécutifs de médecins à la retraite. De ce fait, la collectivité déploie, depuis 2017, une politique territoriale de santé en partenariat permanent entre élus et professionnels de santé.

L'action :
Dans ce but, la collectivité développe des initiatives pour faire venir de nouveaux médecins dans son territoire, entre autres avec l'ouverture d'une maison de santé pluridisciplinaire, en 2020, sur la commune de Vic-en-Bigorre. La communauté de communes offre les meilleures conditions possibles aux professionnels de santé qui souhaitent consacrer leur temps à l'exercice médical dans une dynamique territoriale et pluriprofessionnelle. Celle-ci permet aux médecins de choisir leur statut entre libéral ou salarié. La CCAM prend en charge le service du secrétariat pour optimiser le temps médical. […]

Les objectifs :
- Lutter contre la désertification médicale en milieu rural.
- Développer l'attractivité de la région pour les nouveaux professionnels en offrant la possibilité d'un emploi salarié. […]

Les partenaires : Agence régionale de santé, Communauté de Communes et Mairie.

Agence nationale de la cohésion des territoires, 8 mars 2023.
Lutte contre les déserts médicaux, avec le centre de santé Adour-Madiran [en ligne].
Disponible sur www.agence-cohesion-territoires.gouv.fr (consulté le 2 avril 2023).

ANNEXE 4

La téléconsultation, pour l'accès de tous à tous les soins à distance

La téléconsultation est une consultation à distance entre un professionnel médical (un médecin, une sage-femme, un chirurgien-dentiste) et son patient via l'utilisation des technologies de l'information et de la communication. Il est recommandé par la HAS[3] que les téléconsultations soient réalisées par vidéotransmission. Lors de la téléconsultation, le patient peut être assisté d'un professionnel de santé (pharmacien ou infirmier par exemple, dont l'accompagnement est remboursé par l'assurance maladie) ou par un proche qu'il aura désigné. […]
La téléconsultation peut être remboursée par l'assurance maladie au même tarif qu'une consultation classique. […]

Ministère de la Santé et de la Prévention, 4 mai 2022, *La téléconsultation* [en ligne].
Disponible sur www.sante.gouv.fr (consulté le 10 mai 2023).

[3] HAS : Haute Autorité de Santé.

ANNEXE 5

Ma santé 2022, une politique publique contre les déserts médicaux





Alors que le nombre de médecins baisse fortement, l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire est plus que jamais au cœur des préoccupations des Français. Beaucoup de praticiens arrivent aujourd'hui à l'âge de la retraite et les nouvelles générations ne sont pas assez nombreuses pour compenser ces départs. […] Pour remédier à cette situation, une réforme globale des soins de proximité a été prévue. […]

La stratégie « Ma Santé 2022 » vient maintenant donner un nouvel élan à cette dynamique et la doter de nouveaux outils. Cette politique s'appuie sur la mobilisation des acteurs de terrain, à qui elle propose une palette d'outils variés qu'ils peuvent utiliser en fonction des spécificités de leurs territoires.

Ministère des Solidarités et de la Santé, 13 octobre 2017, *Renforcer l'accès territorial aux soins* [en ligne]. Disponible sur www.sante.gouv.fr (consulté le 10 mai 2023).

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.